

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 34 (1972)
Heft: 9

Rubrik: Echos de l'industrie des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de l'industrie des machines agricoles

Les fabricants de matériels agricoles aux prises avec le problème de l'augmentation des frais

Le rapport annuel de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles vient de paraître. On y constate entre autres que les opinions exprimées par ses membres — ils représentent les milieux de l'industrie, du commerce et de l'artisanat — sont divergentes en ce qui concerne les ventes de machines, instruments, appareils, installations et véhicules agricoles au cours de l'année dernière. En général, on estime que les investissements totaux des agriculteurs n'atteignent les chiffres de l'année précédente que dans certains cas. Une augmentation des ventes a été seulement enregistrée pour les matériels de récolte de conception moderne à grande capacité de travail, les machines et installations prévues pour l'entreposage des fourrages verts ou secs et divers autres travaux d'intérieur de ferme, ainsi que les matériels destinés à la préparation du sol. Une baisse des ventes a été constatée en revanche dans le secteur des autochargeuses à fourrages, où il semble qu'il existe maintenant une saturation. En ce qui touche les matériels de motoculture, les achats ont été plutôt modérés au printemps de l'année passée. Ils furent par contre assez importants ultérieurement, c'est-à-dire pendant et après la récolte des céréales. Par contre, les ventes se sont montrées relativement réduites en ce qui touche les tracteurs. Les membres de l'association en question constatent que dans beaucoup d'endroits les agriculteurs ont fait preuve d'une certaine réserve à l'égard des tracteurs neufs et préfèrent acheter des machines d'occasion. De sorte que les stocks de tracteurs usagés ont diminué en conséquence. Mais l'état du marché décrit ci-dessus a été sensiblement pareil dans la majorité des pays européens. D'autre part, on a enregistré moins de ventes de moissonneuses-batteuses. Aussi les

chiffres atteints se sont-ils montrés inférieurs à ceux d'il y a deux ans.

En ce qui concerne le problème des prix, il faut remarquer que les fabricants de matériels agricoles ont dû lutter contre un accroissement massif des frais, lequel a rendu inévitable une augmentation correspondante des produits finis. La vive concurrence qui règne sur le marché a eu cependant pour effet de contenir les majorations dans certaines limites. Si bien que vue dans son ensemble, l'industrie des machines agricoles s'est trouvée dans une situation inconfortable. Par ailleurs, la réévaluation du franc suisse n'a pas entraîné une réduction du prix des tracteurs et autres matériels agricoles. Cela est dû au fait que l'Allemagne fédérale, qui représente notre plus important fournisseur, a procédé elle-même à une réévaluation effective du même ordre de grandeur. En outre, notre réévaluation n'a pas eu non plus pour conséquence de réduire les prix des matériels d'autres pays fournisseurs vu l'augmentation des frais et des prix dans ces pays-là.

LID

Quelques matériels agricoles

John Deere 1972

Le consortium John Deere, d'importance mondiale, a réalisé en 1971 un chiffre d'affaires de 1,2 milliards de dollars. Ainsi il se trouve de nouveau en tête de tous les producteurs de matériels agricoles. Son programme de vente pour l'année 1972 comporte entre autres les machines brièvement décrites ci-dessous.

Les caractéristiques du tracteur John Deere 3120 en font le plus avancé de sa catégorie. Il est équipé d'un moteur à 6 cylindres à injection directe (cylindrée: 5000 cm³) qui se distingue notamment par une douceur de fonctionnement, une économie de carburant et une facilité de mise en marche aux basses températures. Ce tracteur comporte par ailleurs: une direction hydrostatique

(quatre tours de volant suffisent pour braquer à fond d'une position extrême à l'autre) qui assure une conduite souple et précise; un relevage hydraulique avec pompe à pistons radiaux entraînée directement par le moteur et qui fournit la force hydraulique au moindre besoin; une prise de force à double régime (540 tr/mn et 1000 tr/mn à la vitesse nominale du moteur).

Les matériels que propose la firme John Deere pour la récolte des fourrages sont entre autres les suivants: une faucheuse-conditionneuse-andaineuse, un râteau andaineur à soleils, trois ramasseuses-presses, quatre récolteuses-hacheuses-chargeuses à maïs, une cubeuse à poste fixe, une récolteuse-cubeuse automatique.

La faucheuse - conditionneuse - andaineuse John Deere 486, machine tractée, exécute simultanément 3 opérations: elle fauche l'herbe à une vitesse élevée sur une largeur de 2 m 14 sans la mélanger avec de la terre, elle conditionne les tiges sans blesser les feuilles, elle forme des andains bien aérés. Cette machine permet au fourrage de conserver toute sa richesse nutritive et d'arriver rapidement au taux de matière sèche désiré sans autres interventions mécaniques. Ses principales caractéristiques techniques sont les suivantes: barre de coupe au choix (normale, intermédiaire, «Bourpa»), plate-forme de coupe oscillante avec interaction sur la pression du conditionnement, rabatteur à disques réglable (déplacement longitudinal, inclinaison, vitesse de rotation), système conditionneur à rouleau supérieur en acier et rouleau inférieur en caoutchouc, volets andaineurs et rampe de déflecteurs aérateurs oscillants, attelage compensé permettant des virages plus courts et sans vibrations.

La ramasseuse-presse John Deere 224, machine tractée, est le matériel de ce genre le plus perfectionné à l'heure actuelle. Simple, d'une grande capacité de travail, peu coûteuse à l'emploi, elle est extrêmement robuste. Ses principales caractéristiques techniques sont les suivantes: largeur de ramassage de 1 m 50, position légèrement déportée pour une reprise parfaite des plus gros andains, couloir conique d'alimentation réalisant une précompression du produit, piston sur galets de

précision, lourd volant équilibré régularisant le fonctionnement, éjecteur de balles supprimant tout effort de manutention et permettant des gains de temps, transmission à trois cardans et relais, système de lubrification automatique.

La récolteuse-hacheuse-chargeuse John Deere 30 à maïs, machine tractée, convient pour la petite ou moyenne exploitation. La qualité de son travail, sa polyvalence (son utilisation n'est pas limitée à la seule récolte du maïs comme les types portés) en font un matériel économique et aux performances élevées. Ses principales caractéristiques techniques sont les suivantes: couteau oscillant en acier traité avec double roulement à rouleaux coniques, diviseurs flottants tous-terrains, chaînes ameneuses caoutchoutées, rouleau de guidage vertical assurant une alimentation constante et régulière, entraînement direct du rotor avec limiteur d'effort à roue libre, sécurités protégeant les organes d'introduction, châssis tubulaire monobloc à haute résistance.

Représentation générale pour la Suisse: Matra, machines agricoles et tracteurs, 3052 Zollikofen BE.

Le système Intrac 2000

La plus grande entreprise allemande qui fabrique des tracteurs, soit la firme Klöckner-Humboldt-Deutz S.A., vient de faire connaître à un large public le nouveau et remarquable système qu'elle a conçu puis réalisé après des années de recherches et d'expérimentations. Ce système, dit Intrac 2000, constitue en somme une amélioration radicale du principe de construction du tracteur obtenu en se fondant sur les résultats d'études théoriques et pratiques approfondies. Le système en question a été appliqué pour la fabrication de deux nouveaux tracteurs porte-outils à moteur placé non pas à l'avant ou à l'arrière, mais au centre du véhicule. Il s'agit des modèles Intrac 2002 et Intrac 2005. Ces nouvelles machines de traction et de travail sont une synthèse du tracteur, du char automoteur et du châssis porte-outils autotracté. Elles comportent une cabine de sécurité avancée complètement vitrée, une surface de charge derrière la ca-

bine et un dispositif de relevage hydraulique non seulement à l'arrière mais également à l'avant. Les machines et instruments de travail peuvent être accouplés aussi bien devant que derrière ces tracteurs porte-outils au moyen d'un système d'attelage et dételage automatiques à cadres triangulaires.

Le modèle Intrac 2002 est principalement construit avec des pièces provenant de la série de tracteurs 06 tandis que le modèle Intrac 2005 représente une machine entièrement nouvelle

crée par les ingénieurs et techniciens de la firme Deutz. Les deux tracteurs porte-outils en question à moteur central peuvent être dotés d'une gamme de matériels de travail spécialement conçus et fabriqués pour eux par des entreprises industrielles allemandes de grand renom. Cette gamme permet de mécaniser intégralement les travaux extérieurs d'une exploitation. Les machines et instruments se trouvant déjà à disposition à la ferme peuvent cependant être aussi utilisés avec l'Intrac 2002 et l'Intrac 2005.

Centre de cours de l'ASETA à Grange-Verney, 1510 Moudon

Liste des cours de l'hiver 1972/73

| Date: | Genre de cours: | No: | Durée: (jours) |
|-----------------|--|--------|-------------------|
| 1972 | | | |
| 12.12. | cours sur les tronçonneuses | A 8 | 1 |
| 13.12. – 15.12. | cours de soudure électrique (1er degré) | M 2 | 3 |
| 18.12. – 22.12. | cours de travaux sur métaux | M 1 | 5 |
| 21.12. – 22.12. | cours sur les presses | A 7 | 2 |
| 1973 | | | |
| 4. 1. – 6. 1. | cours de soudure électrique (1er degré) | M 2 | 3 |
| 8. 1. – 9. 1. | cours sur les machines agricoles (1er et 2ème jours) | * A 1 | 2 |
| 10. 1. – 12. 1. | cours de soudure électrique (2ème degré) | ** M 4 | 3 |
| 15. 1. – 16. 1. | cours sur les machines agricoles (3ème et 4ème jours) | * A 1 | 2 |
| 17. 1. – 19. 1. | cours sur l'équipement électrique et les clignoteurs | E 1 | 3 |
| 22. 1. – 23. 1. | cours sur les machines agricoles (5ème et 6ème jours) | * A 1 | 2 |
| 24. 1. – 26. 1. | cours sur les machines horticoles | G 1 | 3 |
| 29. 1. – 31. 1. | cours sur les machines horticoles | G 1 | 3 |
| 1. 2. – 3. 2. | cours sur les machines horticoles | G 1 | 3 |
| 5. 2. – 7. 2. | cours sur l'équipement électrique et les clignoteurs | E 1 | 3 |
| 8. 2. – 10. 2. | cours de soudure électrique (1er degré) | M 2 | 3 |
| 12. 2. – 14. 2. | cours de soudure électrique (1er degré) | M 2 | 3 |
| 15. 2. – 17. 2. | cours de soudure autogène (1er degré) | M 3 | 3 |
| 19. 2. – 24. 2. | cours sur les tracteurs (1er degré) | A 3 | 6 |
| 26. 2. – 3. 3. | cours sur les tracteurs (2ème degré) | AR 3 | 6 |
| 5. 3. – 7. 3. | cours sur les moissonneuses-batteuses | A 6 | 3 |

* Afin de faciliter la participation à ce cours, celui-ci est donné en 3 fois 2 jours; il est destiné à la réparation de machines.

** Ne peuvent s'inscrire à ce cours que les personnes ayant suivi un cours de soudure électrique de 1er degré.

Nous nous réservons le droit de modifier cette liste.

Pour les programmes détaillés, prière de s'adresser à l'Administration de l'Ecole Cantonale d'Agriculture de Grange-Verney, **1510 Moudon VD**

ou à

l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA, case 210, **5200 Brougg AG**